

INVESTISSEZ DANS L'AVENIR DES JEUNES DE VOTRE TERRITOIRE !



Chaque année, vous choisissez à qui verser le solde de votre taxe d'apprentissage (13%).

Cette taxe, vous la payez déjà.

La vraie question est donc : à qui souhaitez-vous la verser ?

En 2026, faites le choix du Pôle Insertion 13 d'Apprentis d'Auteuil !

Le solde de la taxe d'apprentissage constitue une ressource essentielle pour mener à bien notre mission :

- accompagner des jeunes et des adultes vers l'emploi
- construire des parcours d'insertion durables
- répondre aux besoins du territoire





En nous attribuant votre taxe d'apprentissage, vous contribuez à :

- soutenir concrètement les parcours vers l'emploi
- favoriser l'égalité des chances
- renforcer votre engagement sociétal
- investir dans les talents et l'avenir de votre territoire

Pourquoi choisir le Pôle Insertion 13 ?

Le Pôle Insertion 13 accompagne chaque année des publics éloignés de l'emploi avec :

- un accompagnement individuel et collectif pour lever les freins périphériques
- des actions de remobilisation et de formation
- des projets innovants au service de l'insertion
- un ancrage territorial fort, au cœur des enjeux économiques et sociaux en PACA

Le PFI13 est le seul établissement Apprentis d'Auteuil habilité à percevoir la taxe d'apprentissage en région PACA.

Comment faire ?

- Rendez-vous sur [la plateforme SOLTéA](#) du 26 mai au 21 octobre 2026
- Retrouvez-nous facilement en cherchant "Pôle Insertion 13" ou directement via notre **SIRET : 77568879901969**

ON VOUS ACCOMPAGNE

Besoin d'informations, d'un appui ou envie de découvrir nos actions ?

Contactez-nous !!

Emmanuelle FARRUGIA

☎ 06 67 82 95 96

✉ taxe.apprentissage.paca@apprentis-auteuil.org



paca.apprentis-auteuil.org